

A.D.R.E.R.

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel
14 avenue des Anglais 83820 Rayol-Canadel sur mer
www.adrer.org

Monsieur le Président
Communauté de communes du Golfe de Saint
Tropez
Le Grand Sud
Rue Blaise Pascal
83310 COGOLIN

Rayol-Canadel le 26 janvier 2013

Monsieur le Président,

Notre association s'interroge sur le budget 2013 de la nouvelle intercommunalité dont la première réunion se tient dans quelques jours.

L'intercommunalité, dans son objectif fondamental, vise à obtenir des économies d'échelle dans le fonctionnement et dans les investissements des compétences déléguées, avec à la clef une répercussion positive sur les budgets de chaque commune participante, et au final sur le montant des impôts locaux.

Faute d'y parvenir, l'intercommunalité n'aurait pas atteint son objectif.

Or le budget de la nouvelle structure démarre sur un déficit de 4 000 000 €, ce qui est considérable. S'il est acceptable de démarrer une entité nouvelle avec quelques "frais de structure", nous avons du mal à imaginer que cette somme corresponde à ce type de dépense.

Notre association s'interroge donc sur deux points. Tout d'abord l'origine précise d'un "déficit de démarrage" et en deuxième lieu sur son financement: soit par des économies sur le budget de chacun des membres de l'intercommunalité, ce qui serait normal, soit par une augmentation de leurs versements avec ou sans augmentation d'impôt ce qui irait à l'encontre des buts recherchés.

Notre association, et ses membres, accueilleront avec intérêt les explications que vous voudrez bien leur apporter.

Veillez croire Monsieur le Président en l'assurance de notre respectueuse considération.

Le Président
Jean MANSIAUX